PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

VIGILANCE SECHERESSE

MESURES DE LIMITATION VOLONTAIRE

La ressource en eau est précieuse et limitée, toute l'année.
Adoptons un comportement quotidien solidaire et responsable.

Pour plus d'informations, consulter le site VigiEau :

PARTICULIERS

À la maison

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement
- Vérifier régulièrement votre compteur d'eau et réparer les fuites
- Éviter de nettoyer façades, toitures et terrasses
- Laver votre véhicule dans une station de lavage
  ⊘ Lavage à domicile interdit
- Faire tourner lave-linge et lave vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisisser le mode "Éco"
- Installer des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin

- Pailler le sol pour conserver l'humidité
- Récupérer l'eau de la pluie ou de rinçage
- Éviter d'arroser les pelouses
  Arroser tard le soir pour réduire l'évaporation
- Réduire le nombre d'arrosage pour limiter l'évaporation
- Prendre compte de la pluie prévue ou déjà tombée

ENTREPRISES & COLLECTIVITÉS

- Lutter contre les fuites de réseaux
- Limiter l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts
- Optimiser les processus de production
- Mettre en place des procédés économes en eau

AGRICULTEURS

- Éviter d'arroser au-delà des cultures et en conditions venteuses
- Optimiser les apports d'eau (outils d'aide à la décision)
- Lutter contre les fuites sur le matériel et les réseaux